

Covid-19 : Flash Europe et International : quoi de neuf au 3 avril ?

Publié le 6 avril 2020

Alors que l'épidémie ne cesse de s'étendre dans le monde entier, tous les pays multiplient les mesures pour tenter de la combattre et pour soutenir leurs économies. Point des dernières mesures en date du 3 avril.

France : une nouvelle offre de la Team France Export

Dans le cadre du plan de soutien aux entreprises exportatrices présenté par le gouvernement le 31 mars, une nouvelle offre gratuite a été mise en place par la Team France Export pour répondre à toutes les entreprises et écosystèmes par l'évolution des marchés étrangers. Cette offre propose notamment une carte interactive permettant de s'informer sur l'activité économique dans 60 pays et un programme de webinaires d'informations géographiques, sectoriels et thématiques. Les premiers se sont tenus le 31 mars (zone Asie), et le 3 avril (zone PMO - Afrique) et sont accessibles en replay. Les prochains sont prévus les 7 avril (Europe) et 9 avril (Amériques). Medef International est par ailleurs pleinement mobilisé pour informer les entreprises sur le contenu et la mise en œuvre des différents plans d'aide économique adoptés à l'étranger. Un index des plans d'aide économique est ainsi à consulter sur leur site.

Union européenne : de nombreuses pistes pour renforcer la réponse économique de l'Union

Les coronabonds sont à la une de l'actualité européenne

Neuf pays (France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Slovaquie, Belgique, Luxembourg, Irlande) ont demandé le 25 mars « un instrument de dette commun émis par une institution européenne pour lever des fonds sur le marché ». D'autres pays les ont rejoints dont Chypre et possiblement la Slovaquie et les trois Etats Baltes. Il s'agirait d'un emprunt émis en commun par les pays de la zone euro sur les marchés. L'argument : contrairement à la crise de la zone euro, le Covid-19 est un choc asymétrique qui ne dépend pas du « sérieux » budgétaire, mais qui touche tous les Etats de la même manière.

A l'inverse, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande et l'Autriche s'opposent à toute mutualisation de la dette et préfèrent recourir au Mécanisme européen de stabilité. Ces divisions inquiètent. Ainsi, Jacques Delors craint que le manque de solidarité ne soit un « danger mortel » pour l'Europe. L'ancien Premier ministre grec Alexis Tsipras estime lui aussi que « l'intransigeance de certains dirigeants pourrait être fatale à l'UE ».

La Commission européenne propose la mise en place d'une assurance-chômage (partiel) européenne

Elle a présenté le 2 avril une proposition de règlement établissant un instrument européen de soutien temporaire qui permettra d'atténuer les risques de chômage en situation d'urgence (SURE). Cet instrument vise à soutenir les 18 mécanismes nationaux de chômage partiel existant. Objectif : lever 100 Mds d'euros sur les marchés pour aider les États à soutenir financièrement les employés et les travailleurs indépendants dont la situation est fragilisée. Des prêts seront levés sur les marchés de capitaux ou auprès d'institutions financières par la Commission au nom de l'UE, afin d'obtenir les conditions les plus favorables pour les États membres les plus touchés. Accordés aux États membres, ils seront adossés sur un système de garanties « volontaires » approvisionné par les États, à hauteur de 25 % du montant maximum des prêts. Cet argent permettra à court terme de fournir un complément de revenu aux travailleurs. Ce nouvel instrument sera de nature temporaire. Ce règlement doit encore être adopté par les Etats

membres à l'unanimité.

La France propose de son côté un fonds européen temporaire

Alors que l'Eurogroupe se réunit le 7 avril pour préciser la réponse économique européenne, Bruno Le Maire a soutenu l'octroi de lignes de crédit par le Mécanisme européen de stabilité et la création de nouveaux financements de la Banque européenne d'investissement à hauteur de 200 Mds d'euros. Il a expressément soutenu la création d'un régime d'assurance-chômage européen pour un montant de 100 Mds d'euros. Pour aller plus loin, il a également lancé l'idée d'un fonds européen temporaire et exceptionnel, destiné à coordonner les mesures nécessaires pour relancer l'économie européenne, une fois passée la crise sanitaire. Ce fonds, géré par la Commission, pourrait émettre des obligations avec plusieurs garanties communes à tous les États membres. Ces obligations seraient remboursées à long terme grâce à une ressource exceptionnelle comme un impôt de solidarité ou une contribution des États. Établis pour une durée limitée de 5 à 10 ans hors du budget de l'UE 2021-2027, les moyens financiers dégagés serviraient à financer des programmes dédiés pour renforcer les systèmes de santé et relancer l'économie, en cohérence avec le Green Deal et la stratégie industrielle européenne. Pourraient ainsi être relocalisées dans l'UE des chaînes de valeur stratégiques.

Thierry Breton souhaite de son côté la création d'un fonds industriel de relance européen

Selon lui, cette crise va inciter l'Europe à repenser ses chaînes de valeur mondiales, et peut-être à relocaliser certaines industries critiques. Il a une nouvelle fois reconnu que la mondialisation avait été un peu loin dans certains domaines, y compris en ce qui concerne les produits pharmaceutiques. Il a appelé tous les États membres à préparer un plan industriel de relance pour aider leurs entreprises à faire face à la crise et à se préparer à l'après-crise. Ce fonds industriel de relance serait doté de 1 600 Mds d'euros et tous les États y contribueraient.

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a déclaré vouloir faire du prochain budget de l'UE pour 2021-2027 un nouveau plan Marshall.

Elle a rappelé qu'à ce jour, l'Union européenne (institutions et États membres) a mobilisé 2 770 Mds d'euros, une réponse d'une ampleur sans précédent. Les priorités restent, malgré le Covid-19, la numérisation, la décarbonation et la résilience de l'UE

La Commission présente une nouvelle initiative d'investissement

Elle introduit une plus grande flexibilité et permettra de mobiliser entre 50 et 60 milliards d'euros dans les régions les plus touchées. A noter cinq grands axes dans cette nouvelle initiative : possibilité de transférer des fonds non dépensés entre le Fonds pour le développement régional (FEDER), le Fonds social européen et le Fonds de cohésion ; possibilité d'opérer des transferts entre les concentrations thématiques ; introduction de simplifications administratives ; possibilité d'avoir un cofinancement jusqu'à 100 % par l'UE ; possibilité d'opérer des transferts entre régions moins développées et régions plus développées. Cette initiative doit être maintenant adoptée par le Parlement et le Conseil.

Enfin, la Commission mobilise 3 Mds d'euros supplémentaires pour le secteur des soins de santé

Avec ces fonds supplémentaires, elle pourra acheter et distribuer des équipements médicaux, assurer un soutien financier et une coordination pour des besoins urgents tels que le transport de matériel médical et de patients entre États ou encore soutenir la construction d'hôpitaux mobiles de campagne. Le Parlement et le Conseil doivent encore approuver cette nouvelle mobilisation.

Derniers développements chez nos grands partenaires

En Chine, tous les personnels opérant des vols internationaux à destination de Pékin ou Shanghai doivent subir des tests à leur arrivée. Cela peut mettre en péril le pont aérien d'approvisionnement de matériel médical entre la France et la Chine. Pour les entreprises étrangères, mesures de soutien annoncées et avantages fiscaux octroyés

dans certains secteurs. Selon Trivium, au 2 avril, l'économie chinoise fonctionnerait à 78,3 % de ses capacités. Les entreprises industrielles fonctionneraient à 80 % de leur niveau normal.

Aux Etats-Unis, les autorités sont concentrées sur la mise en œuvre effective du CARES ACT (Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act-2 000milliards de dollars). La Maison Blanche a décidé d'user du Defense Protection Act, permettant de réquisitionner des entreprises et leurs ressources pour soutenir un effort national. Près de 10 millions d'Américains se sont inscrits au chômage en deux semaines (il avait fallu six mois pour atteindre ce chiffre pendant la Grande Récession).

En Allemagne, le 1er avril le gouvernement a annoncé 2 Mds d'euros d'aides à destination des start-ups. Pour la première fois depuis 2013, les exportations allemandes devraient baisser (- 4,4% selon le Conseil allemand des experts économiques).470 000 entreprises utilisent le dispositif de chômage partiel.

En Italie, un décret en date du 1er avril prolonge le confinement jusqu'au 13 avril. Report possible à l'automne des élections régionales prévues fin mai. Selon le Centre des Etudes de la Confindustria la production industrielle a chuté de 16,6 % en mars (-5,4 % au premier trimestre).

Au Royaume-Uni, le 3 avril une aide de £ 400 M a été accordée aux services de transport urbains et routiers pour soutenir les personnes ayant besoin de se déplacer pour aller au travail. Le 1er avril a marqué le début du versement de £25000 à des milliers d'entreprises essentielles au maintien de l'économie britannique. Cette mesure, qui découle du paquet de soutien de £22 Mds, vient s'ajouter à l'exemption de paiement de taxes pour une période de 12 mois accordée notamment aux secteurs les plus impactés au Royaume-Uni -le tourisme, le loisir et le commerce.

[>> Retrouvez toutes les autres mesures prises dans le précédent flashs Europe et International](#)